

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 21 Novembre 2022**

**OBJET :**  
**Convention d'accès à l'application**  
**Phénix**

**Rapporteur : Mme CADET**  
**Délibération n°5**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le rapporteur rappelle que le Conseil d'Administration a délibéré le 28 mai 2009 sur l'engagement du Centre Communal d'Action Sociale dans le dispositif « Revenu de Solidarité Active ».

Afin d'assurer ses missions, le Département de Meurthe-et-Moselle s'est doté d'une application informatique dédiée au RSA nommée « Phénix ». Cette application intègre des données à caractère personnel relatives à l'instruction et au versement de l'allocation par les organismes payeurs (flux mensuels et quotidiens CAF/MSA) ; des données à caractère personnel relatives à la situation du bénéficiaire vis-à-vis du service public de l'emploi (flux mensuel Pôle emploi) ; ces données sont complétées par les services du Département pour ce qui concerne l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires, ainsi que des informations administratives.

L'utilisation du logiciel RSA Phénix pour les organismes externes qui concourent à l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active en tant que structure référent unique conventionnée, est soumise à la signature au préalable d'une convention d'accès (jointe en annexe).

La convention prendrait effet à compter de sa date de signature, pour une durée d'un an. La présente convention est tacitement reconduite tant que l'organisme signataire est conventionné en tant que structure référent unique dans le cadre du RSA.

**PROPOSITION**

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la présente convention et tout avenant s'y rapportant.

## **DÉLIBÉRATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 25 novembre 2022.

**Pour extrait,**

**Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉUNION DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022**

**SOUS LA PRÉSIDENTICE DE  
M. Michel BREUILLE PRÉSIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de votants	17

**PRÉSENTS :**

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Geneviève BENJAMIN, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL et Françoise VIRIOT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

**POUVOIRS :**

M. Christophe CHEVARDÉ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD  
Mme Marie-France METZELARD à M. Claude CHASSARD  
Mme Claudine ROBERT à Mme Nadine CADET

**Pour extrait,**

**Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**

